Déclaration du SE-UNSA

CCP n° 3 et 4 du 07 Février 2017

Mutations en Polynésie Française

Mesdames et messieurs,

Nous ne pouvons commencer cette déclaration, sans évoquer les **récents événements catastrophiques** qui ont secoué l'île de Tahiti.

Le SE-UNSA salue l'action des services publics du Pays et de l'Etat et remercie l'ensemble des personnes qui dans un élan de solidarité ont permis d'accueillir et d'aider les sinistrés mais aussi de rouvrir les établissements scolaires endommagés le plus rapidement possible.

Nous souhaiterions que soit particulièrement mis à l'honneur et remercié comme il se doit le personnel en charge de l'internat du Taaone. Dans la nuit du 21 au 22 janvier, grâce à son sang-froid et son professionnalisme, ce personnel a mis en sécurité la soixantaine d'internes dont il avait la charge. Nous souhaitons également saluer l'implication des maîtres d'internat, qui ont spontanément soutenu psychologiquement les élèves marqués par ces événements. Grâce au dévouement du personnel, les internes du week-end, un temps hébergé au Lycée Gauguin, ont pu réintégrer le lycée polyvalent de Taaone, être pris en charge normalement, et sortir de son enceinte pour diverses activités.

Nous remercions aussi Madame la ministre Nicole Sanquer pour la prise en compte de la situation des personnels sinistrés, en les autorisant à s'absenter exceptionnellement. Nous espérons que même en ces temps de rationalisation des moyens, les fonds d'urgence débloqués par le ministère permettront effectivement aux établissements scolaires ayant subi des dégâts de rétablir un fonctionnement normal rapidement.

Malheureusement un autre point d'actualité négatif nous interpelle: **la Violence dans les établissements**.

Vendredi 27 janvier, le collège de Punaauia a connu une série de bagarres entre élèves d'une ampleur inédite et inquiétante, qualifiée de phénomène d'hystérie collective. Lors de ces bagarres, un des CPE a été frappé violemment par un élève de 5ème, menant notre collègue à une interruption de travail d'une semaine. Nous tenons à exprimer notre indignation et notre consternation face à cette situation, et notre solidarité à notre collègue. La direction du collège de Punaauia a pris des mesures nécessaires contre les fauteurs de trouble. Mais nous voudrions souligner combien il est difficile de maintenir le calme et d'assurer la surveillance des élèves dans un collège surpeuplé, et aux multiples cours et allées. Cet événement inquiétant est plus qu'un avertissement, c'est une limite franchie, qui doit amener à envisager calmement mais fermement des solutions durables pour améliorer le climat scolaire. Le SE-Unsa tient à ce que les collèges publics soient des lieux sereins et sécurisants pour les personnels comme pour les élèves, et nous savons que c'est un objectif qui est bien évidemment partagé par l'administration. Il est temps, là où le bât blesse, d'actionner les leviers pour réagir.

Commissions de mutation:

Le SeUnsa tient à saluer le travail préparatoire réalisé par le bureau PRH2. La communication des données sous format Excel en facilite largement le traitement. Le travail préparatoire durant les séances a été réalisé en bonne entente entre tous les participants, avec des cas discutés en toute transparence dès le moment où les documents étaient disponibles.

Concernant les avis portés par l'inspection : ils sont éliminatoires, or il est parfois bien difficile de comprendre l'avis porté.

Ces avis ont mis le groupe préparatoire en difficulté sur plusieurs points :

- Nous avons tous noté des disparités importantes entre disciplines, ce qui nous porte à nous interroger sur les critères justifiant ces avis.
- Certaines disciplines n'ont tout simplement pas suffisamment d'avis favorables pour pourvoir aux postes mis au mouvement, et les contractuels n'abondent pas toujours. Comment l'administration compte elle s'assurer que tous les postes soient occupés dès la rentrée et que tous les élèves aient donc bien face à eux un professeur dans chacune des disciplines.
- Plus particulièrement en Ecogestion nous remarquons aussi un mouvement réalisé quasiment totalement par l'inspecteur avec de nombreuses anomalies : une collègue proposée en poste PCP sur lequel elle n'a pas postulé, des noms de collègues placés face à des postes non PCP, …

Une concertation plus poussée de l'inspection académique de Polynésie et de la PRH2 est nécessaire, plus de transparence est demandée, pour que ces commissions jouent pleinement leur rôle.

Par ailleurs nous attendons la réunion de discussion concernant la révision des barèmes de mutation. Le SEUnsa entend rester attentif au maintien d'une bonification réelle pour l'affectation des personnels ayant des attaches en Polynésie mais aussi à une modification de barème permettant de mieux satisfaire les demandes de mutations internes.

Merci.

Mme Lechat Vaea.